Les artistes se félicitent du soutien du parlement de la Communauté française

BELGIQUE | jeudi 18 juillet 2013 à 19h59

Mots clés

Culture, Emploi, Politique, arts, Communautés

L'Union des artistes (UDA) et la CGSP se sont dits satisfaits, jeudi, de l'avancement de leurs revendications, à la suite du vote mercredi, au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'une résolution relative au statut d'artiste. Ils rapportent, cependant, des inquiétudes quant à la rapide avancée parallèle du travail de légifération de l'Onem.

Visant à mettre en oeuvre des mesures de soutien à l'emploi artistique et créatif, cette proposition de résolution avait été déposée par Isabelle Meerhaeghe (Ecolo), Veronica Cremasco (Ecolo), Jean-François Istasse (PS), Léon Walry (PS), Julie De Groote (cdH) et Savine Moucheron (cdH).

Par cette résolution, le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles appelle le gouvernement à créer un "*guichet des arts*" au sein de l'administration, qui proposerait notamment un service d'orientation institutionnelle et un point d'information sur les dispositifs publics de soutien à la culture. Il promeut en outre la réalisation d'une enquête pour analyser les caractéristiques de l'emploi artistique et créatif en Communauté française, afin de disposer d'un outil de référence quant à la quantité et la qualité des contrats d'embauche.

Serge Birenbaum, avocat conseil de la CGSP, précise qu'il faut distinguer le point d'information de l'administration - prévu par la résolution - de leur guichet d'artistes en élaboration.

"*La collecte de données sur le statut d'artiste devrait permettre de rationaliser les discussions, car le travail était, jusqu'alors, effectué d'une façon assez affective. Mais, entre-temps, le fédéral risque de continuer à légiférer. Il est très probable qu'il fasse appel des décisions qui seront rendues vendredi concernant les 250 dossiers artistes au tribunal du travail et qu'il avance également dans des projets de textes pour couler ces interprétations dans des réglementations légales*", déclare-t-il.

Pierre Dherte, vice-président de l'UDA, fustige quant à lui la chasse aux chômeurs, mal adaptée au statut d'intermittent: "*J'ai perdu une semaine à justifier à l'Onem mon refus d'un poste de gardien de parking. Leurs demandes permanentes de preuves de notre travail artistique est indécente et démontre une incompréhension du principe d'intermittence.*"

Il ajoute que la directive de l'Onem de mars dernier limite l'emploi légal des acteurs dans la publicité et déplore que le travail de comédien des clowns d'hôpitaux n'ait pas été reconnu par le tribunal du travail.

Belga

En direct DIRECT

Suivez le JT de 13h

Belgique

Plus vus | Plus commentés

1 Maréchal des logis et brigadier: des grades qui passent à la trappe
2 Pensions: le régime fiscal belge condamné par la justice européenne
3 Préavis de grève générale chez Bpost, la direction ne comprend pas
4 Panthère des neiges: le Monde sauvage d'Aywaille à l'amende
5 Alcool au volant, utilisation de la bande d'arrêt d'urgence: on resserre la vis
6 Négationnisme: la Chambre condamne le comportement de Laurent Louis
7 Moutarde au sulfite: rappel de la Bister "L'Impériale"

COMMUNALES 2012
Un an après

Quel bilan pour la nouvelle majorité en place depuis la fin 2012 ? Le bulletin de vos nouveaux élus... c'est ici !